

**FICHE CONCERNANT LES QUALITES ET CARACTERISTIQUES
ENVIRONNEMENTALES**

Etablie conformément au décret n° 2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets

R22 :

Type : Adoucisseur

Fabricant : BWT-France

Catégorie REP : n° 5 (équipements électriques et électroniques)

L'adoucisseur R22 de BWT France est conçu pour être majoritairement recyclable et respectant les exigences environnementales en vigueur. Les cartes électroniques contiennent des quantités minimales de métaux précieux et de terres rares.

QCE 3 : Incorporation de matières recyclées : 25%

QCE 4 : Recyclabilité :

QCE 7 : Métaux précieux : Non concerné

QCE 8 : Terres rares : Non concerné

QCE 9 : Substances extrêmement préoccupantes :

Plomb (CAS 7439-92-1)

Oxyde de plomb (CAS 1317-36-8)

Oxyde de bore (CAS 1303-86-2)

Ces informations reflètent l'état présent de nos connaissances et se fondent sur les nomenclatures, les données de nos fournisseurs et notre connaissance du processus de fabrication. Nous vous recommandons de vérifier régulièrement leur validité auprès de nos services.